



PRÉSENTATION

Créée en 1996, **UBCI FINANCE** est une filiale de l'UBCI, adossée au Groupe BNP Paribas l'une des 6 banques les plus solides au monde.

Depuis sa création, **UBCI FINANCE** intervient dans la promotion de l'investissement en Bourse aussi bien par la collecte de l'épargne que par le financement des Entreprises.

Que vous soyez initié ou non à la Bourse, porté au risque ou non, **UBCI FINANCE** met à votre disposition une gamme de produits en fonction de votre profil.

NOTRE OFFRE

LES COMPTES LIBRES EN VALEURS MOBILIÈRES

Il s'agit tout simplement de la gestion d'un compte sur lequel vos titres sont déposés (actions, obligations...). En tant que titulaire du compte, vous décidez vous-même et/ou sur conseil de votre Conseiller UBCI Finance de la composition et de la gestion de votre portefeuille.

LE COMPTE EPARGNE EN ACTIONS «CEA»

• Qu'est ce que le «CEA» ?

Le Compte Epargne en actions « CEA » est un placement à moyen terme qui vous permet de bénéficier d'un avantage fiscal attrayant.

Le CEA est un compte dont les Avoirs doivent être, pendant 5 ans, placés en permanence en Actions cotées à la Bourse de Tunis, à concurrence d'un minimum de 80%. Les 20% restants doivent être placés en Bons du Trésor (BTA).

Le CEA est réservé aux personnes physiques, commerçants ou professions libérales.

• Avantages et fonctionnement d'un CEA

Les montants versés sont immédiatement placés en actions cotées.

Vous pouvez les céder en Bourse à tout moment, mais à condition de racheter, d'autres actions, dans un délai maximum de 30 jours de Bourse.

Les dividendes, les plus-values réalisées et les intérêts peuvent être retirés du compte à **tout moment**.

Par contre, l'épargne investie (ayant bénéficié de l'avantage fiscal) ne peut être retirée qu'à l'expiration de la 5^{ème} année, à compter du 1^{er} janvier de l'année qui suit celle du versement.

Avantage fiscal : Le montant investi en CEA avec un plafond annuel de 50 mille dinars est déductible des revenus annuels imposables.

Un gain d'impôt dans la limite de 40% de ce qui est normalement dû, pouvant atteindre 17 500 dinars sur l'année de souscription.

Les dividendes ainsi que les plus-values sur cession des actions cotées **sont exonérés d'impôt**.

• «CEA» Libre

Le choix des actions du portefeuille est fait par vos soins et/ou sur avis de votre Conseiller UBCI Finance.

• Compte Epargne en Actions placé en «UBCI-FCP CEA»

Le placement des montants investis en « FCPCEA » vous permet de bénéficier d'un ensemble d'avantages:

- Un risque maîtrisé à travers la diversification du portefeuille.
- Une fiscalité avantageuse due à l'exonération des dividendes encaissés et aux plus-values qui peuvent être réalisées.
- Une liquidité immédiate.
- Un gain d'impôt dans la limite de 40% de ce qui est normalement dû, pouvant atteindre 17 500 dinars sur l'année de souscription.
- Une valorisation quotidienne du placement à travers une publication de la valeur liquidative du jour sur tout le réseau UBCI.





Nous nous adressons à une diversité de profils de clients :

- Investisseurs locaux ou étrangers
- Investisseurs Publics ou Privés
- Clients Particuliers, Professionnels, Corporate ou Institutionnels

NOS MÉTIERS

- Négociation et enregistrement des valeurs mobilières à la Bourse de Tunis
- Conseil financier
- Gestion d'actifs (OPCVM mixtes et obligataires)
- Montage et conduite d'opérations d'appel public à l'épargne.

LES OPCVM OBLIGATAIRES ET MIXTES ADOSSÉS À L'UBCI

• SICAV obligataire Alyssa

Alyssa Sicav créée en 1993, est l'une des premières Sicav obligataires tunisiennes avec 200 Millions de dinars d'actifs gérés.

Risque Faible : Alyssa SICAV est un vrai placement de bon père de famille. Son actif est en permanence composé d'Obligations, de Bons du Trésor (BTA) et de placements monétaires (Certificats de Dépôts)

Rendement : Le rendement de Alyssa SICAV est supérieur aux Taux de Rémunération de l'Épargne (TRE).

Liquidité Totale : Les retraits s'effectuent à vue, sans préavis et sans frais, à la valeur liquidative (VL) du jour affichée dans tout le réseau UBCI.

Avantage Fiscal : Les dividendes distribués par Alyssa SICAV ainsi que les plus-values réalisées sur les rachats sont exonérés d'impôt pour les personnes physiques.

Frais de Souscription / Rachat : Néant.

• SICAV Mixtes

Les portefeuilles de nos SICAV mixtes Hannibal, Salamambo et Univers-Actions sont composés à la fois d'Obligations, de Bons du Trésor et d'Actions cotées. Nos 3 SICAV se présentent ainsi :

SICAV MIXTES	COMPOSITION	HORIZON DE PLACEMENT (Min)
SALAMMBO	40% Actions / 60% Obligations	18 mois
HANNIBAL	60% Actions / 40% Obligations	24 mois
UBCI UNIVERS Actions	100% Actions	36 mois

Les SICAV mixtes représentent le meilleur choix de placement à moyen terme, avec les avantages suivants :

Liquidité Totale : Les rachats s'effectuent à vue, sans préavis et sans frais, à la valeur liquidative quotidienne.

Avantage Fiscal : Les plus-values et les dividendes sont exonérés d'impôt pour les personnes physiques.

Frais de Souscription / Rachat : Néant.



CONSEIL FINANCIER

Disposant des compétences nécessaires pour vous proposer les placements les plus adaptés à vos attentes, un Conseiller UBCI Finance vous accompagnera dans le choix de vos investissements tout en vous proposant l'allocation qui s'adapte à votre profil de risque.

NOS ATOUTS

- ★ Notre adossement à BNP Paribas, première Banque de la Zone Euro et parmi les 6 groupes bancaires mondiaux les plus solides.
- ★ Existence d'un Plan de Continuité d'Activité (PCA) : Solution de secours informatique et opérationnel des activités ne supportant pas d'interruption en l'occurrence la négociation en Bourse et la gestion des OPCVM. Le PCA permet de garantir l'exécution de vos ordres dans les conditions normales.
- ★ Respect des règles déontologiques de conformité du Groupe pour vous garantir une meilleure qualité de services dans l'exécution de vos opérations.

“ UBCI FINANCE, en tant qu'Intermédiaire et dans le cadre de son dispositif de contrôle, répond aux exigences de la réglementation en vigueur et aux normes du Groupe BNP Paribas. Elle présente ainsi un niveau de sécurité élevé pour la protection de l'intégrité du marché et la primauté des intérêts des clients. ”



UBCI FINANCE
GROUPE BNP PARIBAS

UBCI Finance _ Intermédiaire en Bourse
Agrément 39/96 du 11/07/1996
3, Rue Jenner, Place D'Afrique-1002 Tunis - Belvédère.
Tél : 71 153 554 / 71 153 459 / 71 153 552



UBCI FINANCE
الاتحاد البنكي للتجارة والمالية

GROUPE BNP PARIBAS

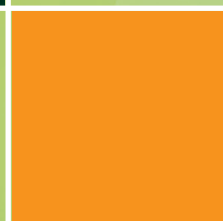
La banque d'un monde qui change

www.ubci.tn



UBCI FINANCE

Intermédiaire en Bourse
Placez votre argent en toute sécurité



UBCI FINANCE GROUPE BNP PARIBAS
الاتحاد البنكي للتجارة والمالية

La banque d'un monde qui change

www.ubci.tn